



La PEEP salue la cohésion de la communauté éducative sur un texte qui ouvre la porte de l'école aux parents.

La Fédération PEEP a été la première à demander que soit instituée la participation des parents à l'école. Depuis, la PEEP a toujours travaillé pour qu'elle se développe tant au niveau local que national.

Aujourd'hui, enfin, après un long travail collectif, rassemblant tous les partenaires de la communauté éducative, un décret institue cette participation.

La PEEP souhaite que la circulaire d'application, indispensable à la bonne compréhension, par tous, des objectifs et des modalités de mise en œuvre du décret, soit rédigée dans les meilleurs délais et elle participera activement à son élaboration.

Tous les parents et responsables PEEP seront attentifs à l'application du décret sur le terrain et attendent de tous les partenaires le respect de ce décret.

Paris, le 13 juillet 2006